



Communiqué de presse CGT

Le projet de fusion entre la Banque Populaire Alpes, la Banque Populaire du Massif Central et la Banque Populaire Loire et Lyonnais acte la dissolution du GIE PRIAM BP !

Dès l'annonce de cette fusion, les élus CGT posaient la question du devenir des salariés de PRIAM BP, les réponses d'alors nous paraissaient aussi claires que le slogan patronal : « cette fusion se fera sans départs contraints ».

Cet affichage répété à l'envi dissimulait malheureusement le sort inacceptable réservé à nos collègues de PRIAM BP : leurs licenciements !

Pour seule justification, le chef du projet explique que « le monde change »...

Pourtant, il y a 24 ans, le monde changeait déjà ! Et les dirigeants des Banques Populaires de l'époque ont pris leurs responsabilités sociales et ont trouvé des solutions pour maintenir des emplois à Mâcon.

Ce n'est pas parce que les temps changent qu'il faut continuer sans cesse de casser l'emploi, dans un contexte économique qui reste difficile où retrouver un nouveau travail demeure compliqué. N'oublions pas que les deux actionnaires du GIE (BPBFC et BPA) ont perçu au titre du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emplois) une somme de l'ordre de 4 millions d'euros et pour autant...

Le traitement du dossier PRIAM BP et ces licenciements font naître beaucoup d'inquiétude chez les salariés de la future BP AURA.

Les élus CGT revendiquent que cette décision soit reconsidérée afin de trouver des solutions dignes et acceptables pour nos collègues de PRIAM BP :

Pourquoi d'autres alternatives ne sont-elles pas recherchées - et trouvées ?

Pourquoi ne pas envisager, a minima, de maintenir des activités à PRIAM BP, ou en y rapatriant des activités déjà sous traitées par les autres Banques Populaires Régionales ?

Pourquoi ne pas prospecter pour obtenir de nouveaux partenariats avec des entreprises du Groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne?